

Points de discussion sur l'initiative de Pâques

2 mars 2022

Appel à l'action

Prier et agir pour la paix de Jérusalem : le sol sacré de Jérusalem doit être protégé pour toutes les personnes qui vivent dans cette ville, quelle que soit leur identité religieuse ou nationale. Pâques incarne l'esprit de triomphe, de résurrection et de nouveau départ, et c'est donc un bon moment pour appeler à un nouveau départ pour Jérusalem et tous ses habitants. Nous appelons les responsables d'église et les représentants élus du monde entier à prier pour la paix de Jérusalem, à prendre des mesures significatives pour mettre fin aux déplacements forcés, à la violence et à l'intimidation à Jérusalem ainsi qu'à soutenir les efforts visant à mettre fin à l'occupation et à instaurer une paix juste pour tous les peuples de Palestine et d'Israël.

Point de discussion 1 : les chefs d'églises de Jérusalem appellent à une Jérusalem sans violence ni intimidation.

- Des dizaines de Palestiniens risquent d'être dépossédés de leur maison à Jérusalem-Est occupée, dans le but de les expulser et de remplacer des maisons individuelles et des communautés entières par des colonies israéliennes.
- Plus de 20 % de toutes les démolitions, expulsions, confiscations ou saisies de propriétés palestiniennes en 2021 ont eu lieu à Jérusalem-Est. Dans de nombreux cas, l'expulsion forcée des Palestiniens a lieu dans le contexte de la construction et de l'expansion des colonies israéliennes.
- Israël a exproprié 35 % de Jérusalem-Est pour l'implantation de colonies israéliennes. Les familles palestiniennes qui perdent leur maison n'ont nulle part où aller.
- Selon les Nations unies, quelque 218 ménages palestiniens de Jérusalem-Est font l'objet d'une procédure d'expulsion, la plupart à l'initiative d'organisations de colons. Quelque 970 personnes, dont 424 enfants, risquent d'être déplacées.

Point de discussion 2 : Jérusalem-Est est un territoire occupé

- Israël a annexé de facto Jérusalem-Est à son territoire en juin 1967. Les Palestiniens qui vivent à Jérusalem-Est ont le statut de « résident permanent » en Israël – un statut juridique accordé aux ressortissants étrangers qui souhaitent résider en Israël. Ce statut peut être révoqué si une personne s'absente trop longtemps de son domicile à Jérusalem-Est, par exemple pour étudier ou travailler à l'étranger. Plus de 14 500 habitants de Jérusalem-Est ont perdu leur résidence depuis 1967. La plupart des résidents palestiniens de Jérusalem-Est n'ont pas d'autre domicile, pas de statut légal dans un autre pays, et n'ont pas choisi leur statut ; c'est l'État d'Israël qui a occupé et annexé la terre sur laquelle ils vivent.
- En juillet 1980, la Knesset (Parlement israélien) a adopté la Loi fondamentale – Jérusalem, capitale d'Israël : qui stipule que la ville restera unifiée dans les frontières déterminées par le gouvernement israélien en juin 1967 et qu'aucune partie de la ville ne pourra être transférée à un « gouvernement ou organisme étranger ».

- L'annexion de Jérusalem-Est n'a pas été reconnue par la communauté internationale et a été condamnée, entre autres, par les résolutions 267 et 478 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Point de discussion 3 : les Palestiniens de Jérusalem sont victimes de discrimination et d'injustice

- Les droits de propriété à Jérusalem sont régis par deux ensembles de lois qui permettent aux familles juives israéliennes de réclamer des biens à Jérusalem-Est, tandis que les Palestiniens ne peuvent pas réclamer de biens à Jérusalem-Ouest ou ailleurs en Israël. Après l'annexion de Jérusalem-Est en 1967, Israël a adopté la loi de 1970 sur les questions juridiques et administratives, permettant aux familles juives israéliennes de récupérer les biens perdus qu'elles possédaient à Jérusalem-Est avant 1948. Dans le même temps, la loi de 1950 sur la propriété des absents, et son amendement de 1973, empêche les Palestiniens de récupérer leurs biens à Jérusalem Ouest et ailleurs.
- Les Palestiniens de Jérusalem-Est vivent dans la partie négligée de la ville et ont le sentiment que leurs besoins ne sont pas pris en compte. Selon Al-Jazeera, les Palestiniens représentent 40 % de la population de la ville, et ils paient des impôts aux autorités israéliennes, mais seuls 10 % du budget municipal sont consacrés aux dépenses publiques à Jérusalem-Est. Le tableau suivant illustre certaines des discriminations et des injustices subies à Jérusalem-Est :

	Jérusalem Ouest	Jérusalem-Est
Parcs publics	1000	45
Bibliothèques publiques	26	2
Centres de santé familiale gérés par les municipalités	27	6
Services de métro léger de Jérusalem	21 stations	2 stations

Point de discussion 4 : le droit international est sans ambiguïté quant à la protection des civils sous occupation, y compris à Jérusalem-Est occupée.

- La IV^e Convention de Genève stipule que « les transferts forcés individuels ou collectifs, ainsi que les déportations de personnes protégées d'un territoire occupé vers le territoire de la Puissance occupante ou vers celui de tout autre pays, occupé ou non, sont interdits, quel qu'en soit le motif. »

- L'article 46 du Règlement de La Haye stipule que « la propriété privée doit être respectée et ne peut être confisquée » dans le territoire occupé.
- L'appel urgent conjoint adressé à la procédure spéciale des Nations unies sur les expulsions forcées à Jérusalem-Est, du 10 mars 2021 par des organisations de défense des droits de l'homme, met en garde contre le fait que : « Non seulement Israël a illégalement étendu son système juridique civil interne à Jérusalem-Est occupée, mais il a procédé à la promulgation de lois et de politiques plus discriminatoires qui appliquent la confiscation de la propriété palestinienne à Jérusalem-Est en faveur des colons, le transfert forcé de Palestiniens et l'expansion de la présence juive israélienne dans la ville. »

Point de discussion 5 : les chefs des églises de Jérusalem appellent à la préservation de l'identité multireligieuse de la ville

Jérusalem est une ville historique et symbolique, vénérée par les musulmans, les chrétiens et les juifs, et est le centre spirituel associé à des rêves séculaires de paix et de justice. Aucune religion ne peut revendiquer le monopole de Jérusalem. Le conflit actuel dans la ville est le plus grand défi auquel sont confrontés ceux qui se préoccupent de son avenir en tant que lieu spirituel, tolérant et diversifié.

- Le 5 novembre 2021, le Patriarcat latin a publié une déclaration mettant en garde contre la violation du caractère sacré de Jérusalem et de son peuple. La déclaration dit : « La position historique des églises de Jérusalem est claire en ce qui concerne notre dénonciation de toute tentative qui fait de Jérusalem une ville exclusive pour quiconque. Il s'agit d'une ville sacrée pour les trois religions monothéistes et, sur la base du droit international et des résolutions pertinentes des Nations Unies, c'est aussi une ville où le peuple palestinien, chrétiens et musulmans, a le même droit de construire un avenir fondé sur la liberté, l'égalité et la paix. Nous appelons également à un respect absolu du statu quo historique de tous les lieux saints, y compris l'enceinte de la mosquée Al-Aqsa. »
- De même, le 13 décembre 2021, les patriarches et les chefs locaux des églises de Jérusalem ont publié une déclaration sur la menace actuelle qui pèse sur la présence chrétienne. Ils ont mis en garde contre un changement de statut de Jérusalem en raison « d'innombrables incidents d'agressions physiques et verbales contre des prêtres et d'autres membres du clergé, d'attaques contre des églises chrétiennes, les lieux saints étant régulièrement vandalisés et profanés, et d'intimidation des chrétiens locaux qui cherchent simplement à pratiquer librement leur culte et à vaquer à leurs occupations quotidiennes. » Les chefs d'églises ont mis en garde contre les actions menées par les groupes radicaux israéliens et ont appelé les politiciens locaux, les responsables et les forces de l'ordre d'Israël à mettre un frein à ces activités.
- En réponse aux menaces des groupes radicaux, le Conseil œcuménique des Églises a publié la déclaration suivante : « Les chrétiens de Terre sainte doivent être respectés et appréciés comme faisant partie à la fois du patrimoine et de l'avenir de la région, et se voir garantir les mêmes droits que les autres et les protections appropriées à une minorité menacée, dont les autorités politiques de la région sont à la fois légalement et moralement responsables. »
- Le projet de construction d'un parc national sur le Mont des Oliviers à Jérusalem, qui inclurait des terres appartenant à l'Église, doit être entièrement abandonné. De plus, la profanation

du cimetière musulman d'Al-Yusifieh et l'expropriation des terres de Silwan pour construire un parc archéologique – sur une propriété adjacente au Mont des Oliviers – étendent la présence d'Israël dans Jérusalem-Est occupée et encerclent la zone de sites israéliens, résidentiels et archéologiques.

Point de discussion 6 : l'accès au culte à Jérusalem n'est pas un droit dont tout le monde jouit actuellement de manière égale à Jérusalem.

Cette année, chrétiens, juifs et musulmans célèbrent les grandes fêtes en même temps : Pâques, Pessah et le Ramadan. Jérusalem, en tant que ville sainte des trois religions monothéistes, devrait à juste titre être le centre de culte et de célébration pour tout le monde.

- Sur les 3 millions de Palestiniens de Cisjordanie occupée, qui sont majoritairement musulmans, seuls ceux qui ont dépassé un certain âge sont autorisés à se rendre à Jérusalem pendant les grandes fêtes, tandis que les autres doivent demander un permis difficile à obtenir aux autorités israéliennes. Ces restrictions provoquent des embouteillages et des tensions au poste de contrôle de Qalandia, près de Ramallah, et au poste de contrôle 300, près de Bethléem, les principaux points de passage qui font partie de la barrière de séparation. C'est le cas notamment pendant le mois sacré du Ramadan, lorsque des dizaines de milliers de fidèles veulent entrer à Jérusalem pour prier.
- Les chrétiens palestiniens sont la population de la ville la plus menacée aujourd'hui. Sur les 952 000 résidents des parties Est et Ouest, et sur une population de 350 000 Palestiniens à Jérusalem-Est, il ne reste pas plus de 10 000 chrétiens palestiniens. Les efforts déployés par les organisations de colons pour confisquer les biens des chrétiens près de la Porte de Jaffa, et le harcèlement dans le quartier de la Nouvelle Porte, menacent de pousser les chrétiens à partir et de modifier l'identité multireligieuse et pluraliste de la ville.
- En outre, les chrétiens de Cisjordanie et de Gaza n'ont qu'un accès limité, voire nul, à Jérusalem pendant la période de Pâques pour y pratiquer leur culte et y rendre visite à leur famille. À Jérusalem, Pâques est marqué par des festivités qui comprennent des défilés de scouts, des processions de religieux et des services de prière au Saint-Sépulcre et ailleurs qui commémorent les événements qui se sont déroulés avec Jésus. Les chrétiens des territoires occupés déplorent le fait qu'ils ne peuvent pas être à Jérusalem pendant Pâques.

Que puis-je faire pour aider ?

- 1. Exprimez-vous !** Abordez publiquement la question de Jérusalem-Est ; dans les médias, par le biais des médias sociaux, et lors de conférences et de présentations. L'Initiative de Pâques met en lumière la situation à Jérusalem, la violence, l'intimidation et le changement de l'identité multiconfessionnelle de la ville. Utilisez ces informations pour appeler à un meilleur avenir pour Jérusalem et ses habitants, indépendamment de leur nationalité ou de leur religion.
- 2. Contactez les acteurs diplomatiques concernés, les membres élus de votre gouvernement et les interlocuteurs du gouvernement israélien.** Dites-leur que tous les habitants de Jérusalem méritent une vie dans la dignité, la justice et la liberté.
- 3. Suivez le site web et les médias sociaux du Conseil œcuménique des Eglises et d'EAPPI.** Recherchez les mises à jour et utilisez ces informations pour appeler à la protection de

Jérusalem pour l'ensemble de la civilisation et des enfants de Dieu ; une ville sans violence ni intimidation, et à l'identité multiconfessionnelle.

4. **En savoir plus :** Pâques est un bon moment pour ne pas seulement regarder les lieux historiques et bibliques, mais aussi pour mieux comprendre la situation en Palestine et en Israël aujourd'hui. Nous vous encourageons à en découvrir plus sur la situation des communautés vivant sous occupation et à faire preuve de solidarité avec ceux qui souffrent et ceux qui œuvrent pour une paix juste. Nous vous invitons à prendre des mesures pratiques pour être en relation avec les gens par des visites de solidarité, des partenariats institutionnels, des programmes d'église à église et des actions de plaidoyer.

Références utiles :

https://www.alhaq.org/cached_uploads/download/2021/03/10/joint-urgent-appeal-to-the-united-nations-special-procedures-on-forced-evictions-in-east-jerusalem-1615372889.pdf

<https://www.nrc.no/perspectives/2021/10-things-you-should-know-about-the-evictions-in-east-jerusalem/>

<https://www.npr.org/2015/10/28/452466412/what-its-like-to-live-in-east-jerusalem-a-palestinians-perspective>

[Treaties, States parties, and Commentaries – Geneva Convention \(IV\) on Civilians, 1949 – 49 – Deportations, transfers, evacuations \(icrc.org\)](#)

<https://www.oikoumene.org/resources/documents/wcc-statement-in-solidarity-with-the-churches-and-christian-communities-in-the-holy-land>

<https://imemc.org/article/67494/>

<https://www.aljazeera.com/features/2017/12/6/al-aqsa-mosque-five-things-you-need-to-know>

<https://www.asianews.it/news-en/Latin-Patriarchate:-Jerusalem,-violation-of-the-sanctity-of-the-people-and-the-city-53106.html>

<https://en.jerusalem-patriarchate.info/blog/2021/12/13/statement-on-the-current-threat-to-the-christian-presence-in-the-holy-land-by-the-patriarchs-and-heads-of-local-churches-of-jerusalem/>

<https://www.ir-amim.org.il/en/node/2722>

<https://peacenow.org.il/en/salem-family-sheikh-jarrah>

<https://www.ochaopt.org/content/statement-humanitarian-country-team-imminent-eviction-salem-family-sheikh-jarrah-east-jerusalem>

<https://www.ochaopt.org/content/peak-demolitions-and-confiscations-amidst-increasing-denial-right-justice>